DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LE DOSSIER

	e-photo (Apporter la planche complète) *(Photomaton agréé ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) ou Photographe professionnel)* ***PHOTOMATON DISPONIBLE À L'AUTO-ÉCOLE***
	Carte d'identité *ou* Passeport
	ASSR 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière - passée en 3ème.) **Signée.**
	JDC (Journée du Citoyen) ou Convocation à la JDC (Document le plus récent) - **(Si 17 Ans ou +) Signée.**
	Permis de Conduire (**si déjà titulaire d'une autre catégorie** : AM, A1, A2, A ou B1)
	Justificatif de domicile de moins de 6 mois
Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève, il faut, en +	
	Carte d'identité ou Passeport de la personne titulaire du Justificatif de domicile
	Attestation d'hébergement écrite par cette personne, sur le modèle suivant : *Je soussigné(e), Monsieur (Madame) NOM Prénom, atteste héberger NOM Prénom à mon domicile, depuis plus de 3 mois.* **Inscrire les coordonnées en entête en haut à gauche et faire figurer le lieu, la date et la signature, ainsi que celle de l'élève.**
	Merci de signaler si il y a port de lunettes ou de lentilles, ainsi que la moindre affection nécessitant une demande de visite médicale (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dysorthographie, diabète, épilepsie, mal-voyant, mal-entendant, etc.). ***Toute fausse déclaration est passible de poursuite.***